



L'APRÈS SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Des acteurs français de la société civile et des collectivités territoriales réunis par le Conseil National du Développement Durable, instance de consultation placée auprès du Premier ministre, pour être associée à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques françaises de développement durable, ont régulièrement affirmé **l'intérêt qu'ils portent aux solidarités concrètes et opérationnelles à établir ou renforcer dans l'espace francophone**, au cours des travaux menés, lors de leur contribution à la stratégie nationale de développement durable comme dans les avis rendus.

C'est pourquoi, à l'occasion du X^{ème} Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu en novembre 2004 à Ouagadougou, au Burkina Faso, et intitulé « un espace solidaire pour le développement durable », le Conseil National du Développement Durable a pris l'initiative, à la demande de ses membres, d'amorcer **un processus permettant de connaître et faire connaître des projets ou des actions menées dans l'espace francophone**, par des acteurs français, voire de susciter de nouveaux partenariats afin de renforcer leurs liens et des coopérations très concrètes entre les acteurs des sociétés civiles et collectivités territoriales de différents territoires francophones.

Ces premiers projets ont fait l'objet d'une publication en novembre 2004. Depuis de nouvelles initiatives ont vu le jour. C'est l'ensemble de toutes ces actions, sous forme de fiches, qui sont présentées ci-après. Elles

ont notamment été rendues publiques sur plusieurs sites internet (ou le seront prochainement pour les toutes dernières).

En publiant ces fiches, le Conseil National du Développement Durable a deux objectifs :

- **Faciliter la mise en relation** d'acteurs francophones intéressés, avec les initiateurs des actions présentées (voir annexe 3)
- **Proposer et permettre** à d'autres acteurs francophones **de s'associer** au processus en remplissant, pour leurs actions ou projets, une fiche identique à celles que nous présentons (voir annexe 1).

Ces fiches sont organisées en quatre grandes catégories : CULTURE, ENVIRONNEMENT, SOCIAL-SOCIÉTAL, ÉCONOMIE. Ces catégories, assez générales, sont parfois précisées par différents thèmes : formation-éducation-information ; biodiversité-patrimoine naturel ; déchets ; commerce équitable... Des actions peuvent relever de deux catégories différentes, elles se retrouvent alors dans chacune de ces deux catégories. Ce classement est néanmoins indicatif, il peut être utile de consulter plusieurs thèmes.

Cette seconde publication n'est qu'une étape. D'autres fiches et actions viendront compléter au fur et à mesure, car dans les sociétés, des citoyens qui ont envie de prendre leur destin en mains, il y en a beaucoup...